



**Saint Maurice
de Gourdans**

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE OFFICIELLE DU MERCREDI 31 MAI 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Délibération D-AG-23-03-01 : Nomination d'un porte-drapeau suppléant

Rapporteur : Monsieur le Maire.

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ.*

Délibération D-AG-23-03-02 : Avis sur le projet de turbine-pompe sur la concession hydroélectrique de Saut-Mortier (Jura)

Rapporteur : Monsieur le Maire

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ.*

Délibération D-AG-23-03-03 : Autorisation donnée au Maire de signer la convention pluriannuelle de pâturage

Rapporteur : Monsieur Masson, adjoint à l'urbanisme

La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Délibération D-AG-23-03-04 : Autorisation donnée au Maire la convention Bibliothèque de partenariat avec le Département de l'Ain

Rapporteur : Madame Saint-Genis, adjointe à la vie sociale et culturelle et à la communication.

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-AG-23-03-05 : Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec le Club de Lecture

Rapporteur : Madame Saint-Genis, adjointe à la vie sociale et culturelle et à la communication.

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-AG-23-03-06 : Modification du règlement intérieur de la Bibliothèque

Rapporteur : Madame Saint-Genis, adjointe à la vie sociale et culturelle et à la communication

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ.*

Délibération D-AG-23-03-07 : Modification de la grille tarifaire de la Bibliothèque

Rapporteur : Madame Saint-Genis, adjointe à la vie sociale et culturelle et à la communication

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-FI-23-03-08 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'acquisition de cases de columbariums et de cavurnes au titre de la DETR

Rapporteur : Monsieur Rappy, adjoint aux finances.

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-FI-23-03-09 : Demande de subvention pour le classement des archives communales

Rapporteur : Monsieur Rappy, adjoint aux finances.

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-URBA-23-03-10 : Acquisition de la parcelle de l'emplacement réservé R8 – Chemin de Gerrier

Rapporteur : Monsieur Masson, adjoint à l'urbanisme.

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-URBA-23-03-11 : Demande d'intervention de la SAFER pour la parcelle D 1166

Rapporteur : Monsieur Masson, adjoint à l'urbanisme.

La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Délibération D-URBA-23-03-12 : Acquisition d'une parcelle cadastrée F 833

Rapporteur : Monsieur Masson, adjoint à l'urbanisme.

La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Le Maire,
Fabrice Venet